

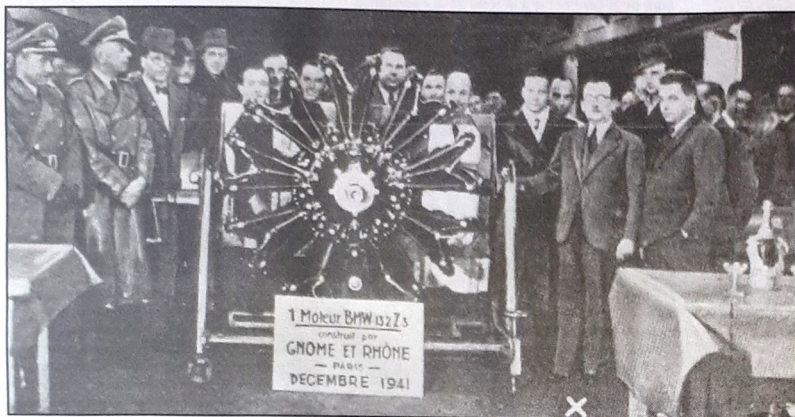
JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI

(voir page 3)

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 2000-2001 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2007



Les dirigeants de l'usine Gnome-et-Rhône de Paris-Kellerman sablant le champagne avec des officiers nazis en 1941, à l'occasion de la remise du premier moteur BMW fabriqué par l'usine. La firme Gnome-et-Rhône sera nationalisée à la Libération et intégrée à la SNECMA (Coll. part., D.R.)

LE RÉSISTANT GUY MÔQUET

« Pour quelle raison Guy Môquet a-t-il été arrêté puis fusillé ? Arrêté par la police française parce qu'il distribuait de la propagande communiste, doit-on considérer cette action comme un acte de résistance ? » Cette question est posée ainsi de manière surprenante sur le site de la Fondation de la Résistance par François Marcot, Professeur à l'Université de Franche-Comté, auteur de nombreuses études consacrées à la Résistance et directeur de la rédaction du *Dictionnaire historique de la Résistance*.

De manière surprenante, car elle l'est par un universitaire dont la connaissance approfondie des fonds d'archives ainsi que celle des textes émanant de la Résistance en ont fait sur le sujet un spécialiste reconnu par ses pairs ; surprenante aussi de par la réponse qu'il y apporte. En effet, citant l'*Humanité* clandestine du 31 octobre 1940 dans laquelle on peut lire : « Ce n'est pas en associant son destin à un des groupes impérialistes en guerre que la France pourra se sauver ; elle ne le fera qu'en se débarrassant de l'odieux régime capitaliste », François Marcot en conclut que « L'Humanité appelle donc à la libération sociale et non à la libération nationale, et [que] ses diffuseurs, dont Guy Môquet, ne peuvent donc être qualifiés de résistants, ils sont poursuivis en vertu de leur attachement au parti communiste. »

Conclusion pour le moins stupéfiante. Car si, faisant l'exégèse des textes communistes de l'époque – de l'Appel dit du « 10 juillet » 1940 à l'*Humanité* du 31 octobre citée, et au delà –, l'on peut en déduire une erreur d'analyse quant au caractère de la guerre, réduite alors à un affrontement entre deux impérialismes, sans prendre en compte la spécificité fasciste de l'un d'eux – le rôle de l'historien étant d'ailleurs non pas de condamner cette erreur mais de tenter d'en cerner les raisons et les conséquences, l'appel – que cite François Marcot – à se « débarrass[er] de l'odieux régime capitaliste », régime capitaliste certes en place en France et en Grande-Bretagne mais aussi en Allemagne nazie et en Italie fasciste, ne pouvait pour cette raison trouver grâce en ce mois d'octobre 1940 aux yeux des tenants du régime de Vichy et de l'occupant ; lesquels d'ailleurs interdisaient alors séparément et conjointement toute expression libre et la diffusion des idées humanistes, républicaines, socialistes, communistes, et autres opinions démocratiques.

Ce qui fait que, bravant cette interdiction, le fait de diffuser, le 13 octobre 1940, à la gare de l'Est, dans Paris occupé, l'*Humanité* clandestine ou des tracts communistes, était – et ce quel qu'en ait été le contenu, social ou patriotique – par définition et en soi un acte de résistance tant à l'occupant qu'à Vichy ; ce que, dans l'immédiat, Guy Môquet a payé de son arrestation, avant que cela ne le conduise un an plus tard devant le peloton d'exécution.

Une polémique du même type – non vierge d'arrière-pensées politiques – a eu lieu à propos de la grève des 100 000 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais de mai-juin 1941. Arguant du fait que les mots d'ordre avancés pour son déclenchement portaient sur les conditions de travail, le manque de savon, les problèmes de ravitaillement, de brillants esprits – s'abstrayant de la prise en compte du contexte – en « déduisaient » anachroniquement que cette grève était sociale et non patriotique, puisqu'il n'y avait pas de mots d'ordre concernant la libération de la France. Et que, conséquemment, il ne s'agissait pas là d'un acte de résistance. Les premiers à ne pas s'être trompés sur le caractère du mouvement furent... les occupants nazis : ayant interdit toute activité syndicale et toute grève, ils arrêtaient, face à cet acte de résistance à leurs interdictions, de plus contraire à leur intérêt, un millier de mineurs. 270 d'entre eux furent déportés au camp de Sachsenhausen, d'autres, placés sur des listes d'otages, furent fusillés ultérieurement.

En fait, est posé là un postulat, en l'occurrence a-historique, à savoir que la seule motivation d'entrée en résistance ne pouvait être que patriotique et, conséquemment, que le seul critère d'appréciation du caractère résistant d'une action ou d'un texte serait sa dimension explicitement patriotique. Ainsi, mesuré à cette aune, le fait de diffuser à l'automne 1940, dans la France occupée et de Vichy, un tract dénonçant l'antisémitisme, mais sans référence explicite à la libération nationale, ne serait pas un acte de Résistance... ! Et ses diffuseurs n'auraient été alors poursuivis qui « en vertu de leur attachement » à la L.I.C.A. ? Or les contemporains, les Résistants, savent que les motivations d'entrée en résistance furent très diverses. Les contemporains, les Résistants, savent que les motivations d'entrée en résistance furent très diverses, et qu'après leur rassemblement au sein du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, il a fallu attendre le 15 mars 1944 pour que, par le Programme du CNR, l'ensemble des différents mouvements, syndicats et partis de la Résistance fassent leurs simultanément les dimensions humaniste, démocratique, sociale et patriotique de son combat ; non sans réticences d'ailleurs chez certains concernant l'aspect social.

Doit-on conclure de tout cela, paraphrasant ainsi Clémenceau, que « l'Histoire est une chose trop sérieuse pour la confier à des historiens » ? Cela serait absurde et s'en tenir à cette formule serait un acte sérieux pour la confier à des historiens... ? Le rôle est essentiel dans l'approfondissement de la connaissance de défiance à l'égard des historiens, dont le rôle est essentiel dans l'approfondissement de la connaissance de l'histoire. Et tel n'est pas notre propos. Ce que nous voulons au contraire souligner c'est que, individuellement et dans des structures officielles – ou qui aspirent à l'être de fait, les historiens, concernant une période aussi difficile à analyser dans sa complexité et sa spécificité que celle de la Résistance, gagneraient – et conséquemment l'approche de la vérité historique aussi – à se rapprocher des porteurs et des passeurs de mémoire.

Une mémoire qu'il serait absurde d'opposer à l'Histoire car, sans la sacraliser, elle peut permettre d'éviter – y compris à des spécialistes – des contresens historiques, tel le fait de nier à Guy Môquet sa qualité de Résistant.

HITLER ET PÉTAIN, VAINQUEURS POSTHUMES ?

Il y a quelque temps, le journaliste et écrivain Jean-François Kahn mettait en garde contre le vent de pétainisme qui souffle sur bien des milieux, en France, soixante ans passés après l'écrasement du nazisme et de sa domesticité. Un important personnage (quoique peu connu) vient d'en apporter une preuve sans équivoque.

Il s'appelle Denis Kessler et fut dit-on naguère très actif dans un groupement squelettique : la Gauche Prolétarienne. Ayant là, comme d'autres, pris son élan, il devint professeur d'économie, puis pendant huit ans bras droit... du baron Sellière, alors président du MEDEF, et consacra notamment son temps à la lutte contre la Sécurité Sociale et le retraité par répartition. Devenu patron d'un groupe de réassurances, il consacra quelques heures de son précieux temps à l'écriture d'éditoriaux dans la revue *Challenges*.

Celui d'octobre confirme tout ce qui nous appelle à la vigilance, à l'action jusqu'à notre dernier jour, au rassemblement dynamique des plus jeunes que nous, ces Ami(e)s de la Résistance que, lors du Congrès de Limoges, nous avons « commis à la garde de notre drapeau ». Lisez en effet cette phrase de Kessler : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ».

C'est pas une orientation, c'est un cri de guerre, de haine, du regret que la Résistance, assurant la place victorieuse de la France, aux côtés de ses Alliés dans sa propre Libération, ait exprimé ses vœux sur les tâches de la République délivrée. Objectif du personnage : liquider le programme du C.N.R. (qu'il a l'air de croire totalement appliqué...), programme publié à une époque – lisez bien : « où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France » ! Les idioties nauséabondes publiées contre Jean Moulin, l'ignorance canaille entretenue que le C.N.R. fut voulu par de Gaulle et que des hommes de toutes tendances politiques, confessionnelles, philosophiques, syndicales, y trouvèrent les voies d'une unité bientôt victorieuse, sont le compost sur lequel est cultivée la doctrine du personnage.

Il aurait donc fallu qu'en 1945 la France reste en l'état ! Que l'on se rappelle cette phrase cinglante lancée par le Général de Gaulle à la Libération aux représentants de l'ancêtre du MEDEF venus se plaindre parce qu'on leur demandait des comptes sur l'attitude de certains secteurs du patronat – et non des moindres – pendant l'Occupation et sur leur profitable collaboration économique avec le Reich : « Messieurs, je n'ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres ».

N'en déplaise à M. Kessler, faire de chaque 27 mai une Journée Nationale de la Résistance et populariser le Programme du CNR serait – au contraire de son souhait – un double acte de haut civisme, un bâton décisif dans les roues des héritiers du vichysme grimés en penseurs des destinées nationales.

Il ne reste qu'un seul témoin et acteur de la création du C.N.R. et de la rédaction de son programme : le Président-délégué de l'ANACR, Robert Chambeiron. Mais, tous les Résistants qui demeurent – et ceux qui, plus jeunes, deviennent des militants de la mémoire – ont au cœur la sauvegarde de ce souvenir, de cette grande Histoire, clé du moral de la Nation que sont le CNR et son Programme. Ils veillent et veilleront à ce que demeurent insoulevables les pierres tombales du bureau de l'Europe et du chef des traîtres à notre pays, Hitler et Pétain.

Charles Fournier-Bocquet

Lors du dernier congrès de l'ANACR, tenu à Limoges en octobre 2006, le Rapport du Bureau National posait la question : « Qui pourrait évoquer le C.N.R. sans penser à son programme ? Dans les difficultés que connaît la France, qui de nous pourrait négliger ce souvenir ? L'ANACR l'a édité cinq fois, suivi des précisions que suit aujourd'hui Robert Chambeiron était en mesure de donner. Il n'est pas rare que de jeunes lecteurs souhaitent qu'il soit mis à jour. Noble sentiment, mais qui pourrait le faire ? Des mouvements de Résistance et la plupart des partis et syndicats signataires n'existent plus. Mais en ce pays qui souffre de graves difficultés, en cette République, en deux siècles cinq fois renouvelée, où, comme l'égalité, la liberté subit de sérieux accrocs et la fraternité de pénibles éclipses, il est une possibilité à notre portée, la seule, mais à mettre en œuvre : ne pas garder pour soi le programme, le faire connaître à toutes ses relations : familles, professionnelles, locales, syndicales, politiques, confessionnelles, culturelles, même sportives... Faire réfléchir, discuter, participer à propager la connaissance de ce fut l'espoir commun de ceux qui ont sauvé la France, éclairer la citoyenneté de membres de toutes les familles spirituelles par ce qui sera pour eux la découverte – féconde – que toutes avaient minutieusement défini ensemble les principes « synonymes » de la délivrance et de la vie nationale ultérieure... »

« Soyons les hardis propagateurs des idées forces de la France qui se battait, qui a vaincu et « Soudain goûter aux fruits de la Paix » conclut sur ce chapitre le Rapport du congrès de Limoges. »

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Ami(e)s de la Résistance. Après l'A.G. de l'UFAC
- P. 3 : Journée Nationale de la Résistance.
- P. 4 et 5 : Peste brune en Europe centrale et orientale. 1944 : le moral des troupes alliées.
- P. 6 et 7 : Vie de l'Association. Nos deuils. Avis de recherche.
- P. 8 : Dérive au Festival d'Avignon. Scandale et émotion dans le Gers.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

JURA :

DE NOUVEAUX AMIS

Lors du dernier Congrès national, Fernand Ibanez, président départemental de l'ANACR, avait invité à y participer deux sympathisants partageant nos valeurs, Daniel Auclair, directeur des Pompes Funèbres de Lons-le-Saunier et Jean-Claude Herbillion, éducateur à l'I.M.E. de Montaigny. A leur retour de Limoges, ils ont adhéré aux «Ami(e)s de la Résistance (ANACR)», ce qui a été le départ d'une «campagne» de recrutement. En quelques mois nos effectifs se sont étoffés de neuf militants «jeunes» : Thierry Gaffiot : instituteur, conseiller municipal, Anne Médigue, infirmière libérale, qui se charge du secrétariat, André Robert, professeur d'histoire fraîchement retraité, Daniel Parisel, instituteur, Pierre Simandre professeur retraité, fils de Résistant SNCF, Romuald Fayon et Pierre Goby.

C'est à cette équipe, à laquelle il faut joindre les «anciens», Jean Machuron, Roger Pernot, Fernand Ibanez et Simone Puget, qu'est due la réussite de la journée du 29 mai (voir ci-contre, p. 3). Notre activité nous a permis d'établir des relations avec les élus locaux et avec les maîtres et Inspecteurs de l'Education Nationale, de faire connaître notre revendication d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et de poursuivre nos efforts de recrutement dans l'action.

Parmi les projets : l'utilisation du DVD des Ami(e)s » sur le CNR et son programme, celle d'un autre DVD sur Maurice Choquet, grand résistant jurassien aujourd'hui disparu, d'un autre encore, en voie de réalisation, sur la «Tragédie de Saint-Didier», village proche de Lons-le-Saunier victime de représailles nazies en 1944, de celui sur la «Traque de l'Affiche rouge».

Nous ambitionnons aussi de monter des spectacles culturels, autour des poèmes et chants de la Résistance et de la Déportation, et envisageons de baliser un parcours pédestre ou de VTT, empruntant les chemins pris par les FFI le 25 août 1944 pour libérer Lons-le-Saunier.

DRÔME : L'ETE DE LA MEMOIRE

Depuis 1993, chaque 15 Août, les «Ami(e)s de la Résistance (ANACR)» Drôme provençale-Enclave des Papes, accompagnés de sympathisants, se regroupent devant ces lieux symboliques de la Résistance régionale que sont la ferme de Lance et la Stèle qui la surplombe. En 2006, les enfants des écoles ont pris le relais. Cette année, 6 classes de la région : Montségur-s-Lauzon (Corinne Boissin), Chamaret (Anne Giovannelli), Taulignan, (Elisa Dignac, M.-Laurence Redon, Mélusine Laurent), Saint-Pantaléon-les-Vignes, (Karine Carivenc) et Montbrison-s-Lez (Yannick Chapelain) ont finalisé le travail effectué en classe par une montée courageuse sur un chemin caillouteux, l'un de ceux qu'empruntaient les maquisards dans les années sombres. Un projet étayé en amont par les interventions de Géo Chabert (enseignant à la retraite, par ailleurs délégué départemental de l'Education Nationale et vice-président du Comité des «Ami(e)s» de Drôme provençale), par les témoignages des authentiques résistants que sont Raymond et Renée Audibert, de Montboucher-s-Jabron, de Claudius Vard, de Valréas.

Pour les élèves concernés, cette découverte de la Lance, longtemps toile de fond, fut une réelle récompense. Parmi les 200 participants, accompagnés par Jean-François Siaud, Maire de Taulignan et vice-Président du Conseil Général, par la Présidente des Ami(e)s de la Résistance de Drôme provençale, Béatrice Jouve, par le Directeur du Théâtre de la Lance et des Baronnie, auteur d'une «Geste» célèbre, Serge Pauthe, de très nombreux parents sensibilisés à ce devoir de mémoire par l'entremise de leurs enfants.

C'est avec émotion qu'après la minute de silence et l'appel des morts s'élevèrent devant la stèle la Marseillaise, le Chant des Partisans et Jeune Séve, le chant des maquisards de la Lance.

Après le repas de midi, «tiré du sac», le parcours de mémoire se poursuivit l'après-midi à Salles-sous-Bois, village où, pendant 5 jours, fut

présentée l'exposition des «Ami(e)s de la Résistance» et où les élus - avec à leur tête Jean-Luc Autard, adjoint au maire - et une part importante de la population accueillirent les participants. Prirent la parole Béatrice Jouve, qui retraça les 14 ans d'activité du comité des «Ami(e)s de la Résistance», Marc Serein, maire de Bollène, Raymond Audibert, Président de l'Amicale du 3^{ème} bat. Morvan, Gilbert Benoit, fils d'une victime de l'accrochage du 22 août 1944 à Grignan, Jean-

François Siaud, qui parla au nom de ses collègues, Colette Jacquier (conseillère générale du Vaucluse), Mireille Monier-Lovie, présidente départementale des «Ami(e)s de la Résistance (ANACR)», et M. le Sous-préfet Etienne Stock.

Après le dépôt des gerbes et l'interprétation des hymnes, tous se retrouvèrent sur la place du village pour écouter les poèmes d'Henri Bourgon, et les chœurs de J.-P. Finck, avant un repas amical.

Lors de la cérémonie à la stèle de la Résistance, on remarque, autour de M. Etienne Stock, Sous-préfet de Nyons, la présence de M. Jean Besson, sénateur de la Drôme, de MM. les maires de Bollène et de Pégue, de Mireille Monier-Lovie et Béatrice Jouve, respectivement Présidente du Comité départemental de la Drôme et Présidente du Comité de la Drôme provençale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).



APRES L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFAC

L'UFAC, qui rassemble 93 Associations nationales d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre, dont l'ANACR, a tenu son Assemblée générale annuelle les 10 et 11 octobre 2007 à Paris.

La dernière séance plénière, qui fut clôturée par une allocution de M. Alain Marleix, Secrétaire d'Etat à la défense et aux Anciens Combattants, fut essentiellement consacrée à l'adoption des nombreuses résolutions présentées par les rapporteurs des cinq commissions permanentes, Reconnaissance et Défense des droits, Affaires internationales, Civisme et Mémoire, Action générale et sociale, Communication et Organisation.

L'UFAC a souligné, dans la motion générale, que, pour «les Combattants de la Résistance et les Réfractaires...», il est grand temps de prendre des mesures de justice et d'équité, compte tenu de l'âge des intéressés»

Une résolution spécifique, concernant les Résistants, a été adoptée avec l'assentiment de tous les délégués.

Mais, ce qui, à notre sens, marqua cette Assemblée générale, ce fut la prise en position réitérée de l'UFAC en faveur de l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance, chaque 27 mai.

C'est ainsi qu'en plus de la résolution issue des travaux de la commission Civisme et Mémoire traitant de cette question, l'UFAC a approuvé le texte d'une

RESOLUTION « CIVISME ET MEMOIRE »

«L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), réunie en Assemblée Générale les 10 et 11 octobre 2007 à Paris 12^{ème} Espace Reuilly, réaffirme la nécessité d'une action éducative constante sur l'appropriation des idéaux civiques et de la Mémoire de l'Histoire par les générations nouvelles.

«En conséquence et en premier lieu, elle souligne l'importance des cérémonies patriotiques nationales du 8 mai et du 11 novembre, ainsi que les journées nationales à la mémoire des morts pour la France, car elles sont l'occasion d'expliquer les bien fondés des dates évoquées à toutes les personnes et notamment aux jeunes, invités à participer. Au-delà de l'hommage justifié rendu à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour la patrie, elles sont portées de volonté d'espérance et d'exigence de paix. Ainsi s'explique l'opposition résolue de l'UFAC aux tentatives de certains parlementaires d'instaurer une journée unique du Souvenir.

«C'est aussi dans cet esprit que l'UFAC demande que les Pouvoirs Publics incitent les responsables de l'Education nationale à proposer aux élèves des enseignements primaires, secondaires et supérieurs, de participer à ces cérémonies et à faire compléter les programmes et les manuels scolaires sur les guerres d'Indochine, d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc. Cette démarche serait d'autant mieux mise en

œuvre si elle est explicitée aux stagiaires des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres. L'UFAC s'associe à la lecture de la lettre de Guy Môquet le 22 octobre de chaque année, initiative rejoignant de nouvelles formes de travail de mémoire. Mais elle demande que des directives précises soient données à l'ONAC pour que des dispositions négociées avec le mouvement combattant soient mises en œuvre en partenariat avec l'Education Nationale.

«Enfin, l'UFAC qui se félicite que le 18 juin ait été officialisé pour célébrer l'appel historique du Général de Gaulle, renouvelle sa demande que le 27 mai, anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance dans Paris occupé en 1943, soit instituée journée nationale de la Résistance, non fériée. En effet, la création du CNR entraîna celle des Forces Françaises de l'Intérieur et la mise en place sous son autorité de Comités locaux départementaux de libération, ce qui permit d'assurer la souveraineté du Gouvernement Provisoire de la République dans les régions libérées. Ainsi, la Résistance et la libération de notre pays seront symbolisées sur leurs deux aspects fondamentaux.» (Souligné en italique gras par nous, Journal de la Résistance).

lettre à chaque député et sénateur souhaitant qu'il se prononce en faveur de l'instauration de cette Journée Nationale.

L'Assemblée générale de l'UFAC a par ailleurs réélu l'ensemble des membres du Bureau National Sortant.

RESOLUTION « RESISTANTS »

L'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, réunie à Paris 12^{ème}, espace Reuilly, les 10 et 11 octobre 2007, prenant acte de l'hommage solennel rendu par les plus hautes autorités de la République à la Résistance et à ses martyrs,

- Constate et regrette vivement que de nombreuses injustices - comme la non attribution de la campagne double - perdurent concernant la non reconnaissance des services accomplis pour la Libération de la France voici plus de 63 ans.

- Demande avec détermination l'attribution de droit de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance

- (C.V.R.) aux titulaires de la médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance.

- Réitère sa demande que tous les titulaires

de la Carte de C.V.R., ou de Combattant au titre de la Résistance obtiennent la reconnaissance de leur qualité de combattant volontaire par l'attribution de la Croix du Combattant Volontaire.

- Souhaite une réunion rapide de concertation avec les Pouvoirs Publics afin d'aboutir à la délivrance d'une pièce spécifique de reconnaissance aux personnes prouvant leur participation à la Résistance, mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution de la Carte du Combattant ou de la Carte CVR.

L'UFAC considère que la reconnaissance équitable des services accomplis dans la Résistance et la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la vérité historique et du développement de l'esprit civique.

ADRESSE AUX PARLEMENTAIRES

Objet : "27 Mai : Journée Nationale de la Résistance"

Le 18 juin a été instituée "Journée Nationale commémorative de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Cette commémoration doit être complétée par celle de la première réunion clandestine du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943 dans Paris occupé, qui a réuni les principaux mouvements et syndicats partis et groupes politiques résistants sous la direction de Jean MOULIN, Ministre délégué du Général de Gaulle dans la France occupée.

La création du Conseil National de la Résistance entraîna celle des Forces Françaises de l'Intérieur et la mise en place sous son autorité, de comités locaux et départementaux de libération, ce qui permit d'assurer la souveraineté du Gouvernement provisoire de la République dans les régions libérées et de faire échec à l'installation d'une administration alliée : l'A.M.G.O.T.

Le Conseil National de la Résistance élabore un programme visant à rétablir la république et à prendre des mesures sociales et économiques.

En se plaçant, lors de sa constitution, sous l'autorité du Comité National Français de libération à Alger et de son chef le Général de Gaulle, le Conseil National de la Résistance lui permit d'affirmer sa représentativité à l'ensemble des Français combattants et sa légitimité vis-à-vis des alliés. «J'en fus, à l'instant même plus fort» écrira le Général de Gaulle dans ses mémoires.

Ainsi, le 27 mai est la seule date à pouvoir symboliser ce grand moment de notre Histoire que fut, sur le sol occupé de notre pays, la Résistance.

C'est pourquoi, l'UFAC réitère sa demande aux parlementaires pour qu'une nouvelle proposition de loi soit déposée afin que la journée du 27 mai soit instituée "Journée Nationale de la Résistance" non fériée.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

Le 27 mai dernier, mais aussi dans les jours qui le précédèrent ou le suivirent, de très nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, expositions ont été organisées à travers toute la France par les comités de l'ANACR et des Ami(e)s de la Résistance, avec très souvent le concours des municipalités et la présence des élus nationaux, régionaux et départementaux et la participation d'Associations du monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants et d'élèves, afin de rendre ainsi homma-

En **CORRÈZE**, depuis plusieurs années, la semaine du 20 au 27 mai est marquée par diverses manifestations organisées les comités locaux de l'ANACR et des Ami(e)s. Ainsi cette année, dès le début du mois de mai, l'exposition «Résistance-Limousin-Périgord» réalisée pour le congrès de Limoges a été présentée successivement par les comités d'Allasac et d'Objat. Le 19 mai, le film réalisé par le comité de Brive «Faits de Résistance en Corrèze» - dont les 100 premiers tirages de ce double DVD sont épuisés - a été projeté par le comité de Bugeat avec un franc succès.

Le 27 mai, plusieurs comités - particulièrement ceux de Brive, d'Ussel où le message de l'ANACR fut lu par Marie-Jo Pivier, de Bugeat (place de la Résistance)...ont organisé des cérémonies commémoratives devant les monuments de la Résistance en présence de nombreux élus - sénateurs, députés, conseillers régionaux et généraux - ainsi que d'élèves de collèges et lycées qui, tels Lucie et Antoine, élèves du Lycée Danton de Brive, lauréats du concours 2007, ont pris la parole, entourés de Roger Lescur et Charles Thouloumond, ou qui, comme Emilie, Noémie et Marine, du Lycée Jean-Moulin, déposés des bouquets de fleurs. La mémoire de Jean Moulin a été honorée, l'importance historique de la création du CNR a été évoquée, de même que son Programme adopté le 15 mars 1944. La presse écrite corrézienne s'est largement faite l'écho de ces diverses initiatives. Rappelons que plusieurs parlementaires corréziens - Bernard Murat, sénateur-maire (UMP) de Brive, Georges Mouly, sénateur (UMP), «Ami de la Résistance», François Hollande, député-maire (PS) de Tulle, «Ami de la Résistance», Frédéric Soulier, député (UMP) de Brive - se sont prononcés en faveur de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai.

En **GIRO**ND, le moment fort de la célébration de la Journée Nationale de la Résistance eut lieu le vendredi 25 mai - jour scolaire - à **Mérignac**. Une cérémonie, dans le Parc de la Mairie, auprès de l'Arbre de la Mémoire, présidée par Michel Sainte-Marie, député-maire de Mérignac, en présence des autorités militaires de la B.A. 106, de l'ARAA, des représentants du Conseil municipal et de M. Fergeau, Conseiller général de Mérignac II, a permis, après les allocutions de Roland Périnichon, président du comité local de l'ANACR et de Marie-Pierre Pujol, présidente des Ami(e)s de la Résistance (ANACR), à M. le maire, au Comité d'Entente, à l'ANACR, à la FNDIRP et aux élèves du collège «Les Eyquem» de Mérignac de rendre hommage aux victimes du nazisme, et de la collaboration, ainsi qu'à tous les Résistants, en procédant au dépôt de gerbes au pied de l'Arbre. La Marseillaise et le Chant des Partisans terminèrent la cérémonie.

L'hommage s'est ensuite poursuivi à la Maison des Associations, avec la participation remarquée d'élèves de 3^e et de 5^e du Collège. Après que Marie-Pierre Pujol a replacé la création du CNR dans le contexte de l'intérieur et extérieur de 1943, pour mieux en souligner l'importance, reprenant ce qu'en avait dit le Général de Gaulle et rappelé l'attachement de l'ANACR aux deux «dates d'honneur» de la Résistance - 18 juin, Appel du Général de Gaulle, et 27 mai, première réunion du CNR - plusieurs élèves lisent alors des poèmes sur la Résistance, des dernières lettres de fusillés, des textes rédigés par des élèves suite à la venue de déportés dans leur classe. D'autres élèves vont interpréter le Chant des partisans et la Marseillaise. La maturité et la profondeur des réactions de ces élèves touchèrent l'auditoire, dans lequel on reconnaissait Pierre Michaud, président départemental de l'ANACR. Au nom de M. Sainte-Marie, M. Bernard Leroux, adjoint au Maire, souligna l'actualité des valeurs de démocratie et du République, qu'il avait été heureux de retrouver exprimées par des collégiens.

Dans la **NIÈVRE**, la Journée Nationale de La Résistance a été commémorée à **Nevers** devant le Monument de La Résistance et de La Déportation lors d'une cérémonie organisée par l'ANACR en partenariat avec la municipalité de Nevers, en présence d'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles Mme Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre, M. Jean-Pierre Manse, représentant le Sénateur-Maire de Nevers M. Didier Boulaud, Mme Yvette Morillon représentant le Président du Conseil Général Marcel Charmant, plusieurs membres du Conseil Municipal de Nevers, des représentants des Comités locaux de l'A.N.A.C.R. et du Monde Combattant, accompagnés de 11 Porte-drapeaux. Trois Gerbes furent déposées, par L'A.N.A.C.R. et les «Ami(e)s de la Résistance», La Municipalité de Nevers et le Conseil Général. Jean-Marc Ragobert, Président départemental de l'A.N.A.C.R. et des Ami(e)s de la Résistance rappela la portée historique du 27 Mai 1943, évoqua le rôle de Jean Moulin, l'unification dans le combat de la Résistance extérieure et le programme novateur du CNR et sollicita l'appui renouvelé des élus en faveur de l'instauration officielle de la Journée Nationale de la Résistance à la date du 27 Mai. M. Jean-Pierre Manse, adjoint au Maire de Nevers, s'associa à ces propos et termina en évoquant les 21 Martyrs de Châteaubriant et Guy Moquet. Après la minute de recueillement, la Marseillaise et le Chant des Partisans, un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

C'est le 29 mai, dans le **JURA**, à **Lons-le-Saunier**, qu'à la satisfaction des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR), qui en étaient les organisateurs, de nombreux spectateurs ont assisté dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance à trois séances au cinéma «Le Renoir», dont Le hall était décoré de grands portraits de résistants de renommée nationale ou régionale : Le général de Gaulle, Jean Moulin, le général Delestraint, Jean-Paul Guyot, les docteurs Michel et Perrodin D'autres documents étaient offerts à la curiosité des visiteurs : mots d'ordre de la Résistance, Programme du C.N.R., affiches et journaux de l'époque, Photographies de plaques commémoratives locales, Appel du Concours de la Résistance et de la Déportation, Présentation locale des Ami(e)s de la Résistance, etc.

A 15 heures, les enfants des écoles primaires (CM2) de la ville et du Groupement Pédagogique de Crancot - lesquels avaient reçu une information préalable de leurs enseignants - ont quasiment rempli l'ensemble des fauteuils de la salle pour assister à la projection du DVD évoquant le Dr Michel réalisé par M. Gayet, professeur, et ses élèves du Collège Briand. Mme Bernadette Gouin, nièce du docteur, apporta des informations complémentaires.

La deuxième séance, de 18 h 30 à 20 h 15, reprit le DVD consacré au Dr Michel, lequel fut suivi d'un second d'une qualité remarquable consacré à Lucie Aubrac. Avant de quitter le «Renoir», les spectateurs de cette séance gratuite ont spontanément improvisé une collecte pour aider les organisateurs à couvrir les frais.

Enfin, à 20 h 30, fut projeté le film de Claude Berri, avec les acteurs Carole Bouquet et Daniel Auteuil, d'après le récit que Lucie Aubrac fit des événements de Lyon 1943, dans son livre : «Ils partirent dans l'ivresse». Jean-Pierre Aubrac, présent, a eu la gentillesse d'animer un débat réunissant une soixantaine de participants.

La revendication de l'ANACR d'institution officielle d'une Journée Nationale de la Résistance est approuvée par les parlementaires de notre région : Le Sénateur-prési-

ge, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, au CNR et à son fondateur, Jean Moulin, au rôle de la Résistance dans la libération de la France.

Dans nos deux précédents numéros, nous avons relaté nombre des manifestations organisées dans divers départements. Nous citons ci-dessous d'autres de ces initiatives, mais leur abondance nous conduit à devoir encore différer au n° de novembre-décembre la fin de ces comptes-rendus (Haute-Savoie, Haute-Garonne, Savoie, Saône-et-Loire...).

dent du Conseil Général, et le député-maire de Lons-le-Saunier, Mr Gérard Bailly, a assisté à la séance du soir ; M. Jacques Pelissard était représenté par M. François Tonnerre.

Dans les **BOUCHES-DU-RHÔNE**, l'ANACR et l'«Association des Ami(e)s de la Résistance (ANACR)» ont participé à la cérémonie organisée par le Comité Régional du Mémorial Jean-Moulin (dont elles sont membres) à **Salon-de-Provence** au Mémorial Jean-Moulin le 24 mai dernier pour commémorer l'anniversaire de la création du CNR. Après les allocutions, Jean-Paul Marcadet et Auguste Fossati, pour l'ANACR, André Paya et Marie-Thérèse Clavier pour les Ami(e)s de la Résistance déposèrent des gerbes.

Dans le **VAL-DE-MARNE**, s'est déroulée le 25 mai à **Vitry-sur-Seine**, devant la stèle placée devant l'entrée de l'école maternelle Jean-Moulin, une cérémonie pour le 64^{ème} anniversaire de la création du CNR devant une centaine de personnes, dont le maire de la ville, Alain Audoubert, les députés-maires d'Alfortville et d'Ivry, des conseillers généraux et les représentants des Associations regroupées dans l'ULAC de Vitry, de l'U.L.-CGT, du Pcf. après l'allocution d'André Serres, président de l'ANACR de Vitry, des gerbes furent déposées par l'ANACR, l'UFAC et la municipalité de Vitry.

A **PARIS**, deux cérémonies ont commémoré à la RATP la Journée de la Résistance : la première le 29 mai à 14 h 30 dans le Hall des voyageurs de la station «Denfert-Rochereau» du R.E.R.-métro, en présence de plusieurs drapeaux et nombreuses personnalités représentant le Sénat, la Mairie de Paris, la Direction de la RATP, le monde combattant, l'ANACR ;

La seconde cérémonie eut lieu le jeudi 31 mai avec l'inauguration de la station «Jean-Moulin» de la ligne T3 du Tramway. En présence de plusieurs drapeaux, d'un portrait de Jean Moulin, et d'un panneau sur le CNR, une foule nombreuse, au premier rang de laquelle on remarquait la présence de représentants de la Fédération des ACVG de la RATP, de l'ANACR-RATP, du Comité du Souvenir de la RATP, du CRE-RATP, du Conseil de Prévoyance de la RATP, de l'ANACR nationale et départementale représentée par Jean-Paul Riffault, membre du Bureau National et du Secrétariat national des Ami(e)s de la Résistance, de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance, représentée par son président Pierre Rebière, écouta successivement les interventions de M. Laurent Mazille, chef de cabinet du Président de la RATP M. Laurent Mongin et d'André Serres, Président de l'ANACR-RATP. Puis MM. Mazille et Serres dévoilèrent la plaque avant le dépôt de nombreuses gerbes et l'interprétation du Chant des Partisans et de la Marseillaise.

Dans l'**ESSONNE**, une cérémonie - analogue à celle du même jour à la station Denfert-Rochereau à Paris - a aussi eu lieu le 29 mai à 16 h 30 à la station RATP **Massy-Palaiseau** du R.E.R. B, en présence de l'ANACR-RATP, des Anciens combattants, du CRE-RATP et d'un maire-adjoint de la ville.

Dans la **DRÔME**, c'est avec quelques semaines d'avance qu'a été marquée la célébration de la création du C.N.R. le 27 mai 1943, par l'organisation le 23 mars 2007 d'une conférence-débat, placée sous la présidence du sénateur-maire Bernard Piras, sur le Conseil national de la Résistance organisée par le comité de la Plaine de Valence des «Ami(e)s de la Résistance» au Lycée des Trois-Sources, à **Bourg-les-Valence**. Lors de cette conférence, à laquelle étaient présents Mireille Monier-Lovie et Jean Lovie, Président et Secrétaire du Groupe départemental des Ami(e)s de la Résistance, fut projeté un entretien vidéo d'une heure de Robert Chambeiron, Président-délégué de l'ANACR et Secrétaire-général adjoint du CNR, dont il reste aujourd'hui le dernier survivant et témoin de sa réunion constitutive. Cette projection fut suivie d'un débat - introduit par Robert Pénelon, Président du Comité de la Plaine de Valence des «Ami(e)s» - avec Jacques Varin, Secrétaire général adjoint de l'ANACR, débat qui porta sur les étapes ayant conduit à la création du CNR, sur le Programme du CNR et sa portée contemporaine.

Dans les **ALPES-MARITIMES**, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée dans plusieurs villes du département. A **Vallauris**, une cérémonie a été organisée le 28 mai devant la stèle Jean-Moulin, en présence de Mme Renée Pugi, maire-adjointe représentant la Municipalité, de M. Gérard Piel, vice-président du Conseil Régional, de représentants du Conseil général et des Associations patriotiques. Roger Faure, Président du comité local de l'ANACR et membre honoraire du Bureau National, rappela qu'«avant le 27 mai il y avait des organisations de résistance, après il y a eu La Résistance».

A **Nice**, plus de 70 personnes ont participé le 29 mai à la commémoration de la création du CNR devant la stèle de la villa Thiolle. Étaient présents MM. Jacques Victor, Dominique Boy-Mottard et Patrick Mottard, conseillers généraux, René Gilly représentant du Président du Conseil général, ainsi que la députée de la circonscription, Mme Marland Militello, des représentants de la FNDIRP, de la FNDIR, de l'UFAC, de l'ARAC, du Pcf et du Parti socialiste, de l'UD-CGT, des retraités CGT, et de l'Association Azurienne des Amis du Musée de la Résistance, cette dernière étant partie prenante de l'organisation de la cérémonie aux côtés de l'ANACR et des «Ami(e)s de la Résistance». Un hommage a été rendu à «tous les fusillés, déportés, massacrés» à travers Jean Moulin, avec une allocution de Robert Charvin, Professeur à l'Université de Nice et doyen honoraire de la Faculté de droit, que suivit un dépôt de gerbes au monument dédié au fondateur du CNR.

A **Menton**, le 30 mai, une cérémonie a été organisée par la municipalité avec la participation d'une centaine de personnes et des enfants des écoles, à la suite de la remise des prix locaux aux lauréats du Concours de la Résistance et Déportation. Présidente départementale des «Ami(e)s», Solange Rodrigues cours de son allocution a rappelé la nécessité d'une «Journée Nationale de la Résistance». Il y eut un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

A **Cannes**, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, toutes les associations d'Anciens Combattants de Cannes et Environs, présentes à la stèle Jean-Moulin avec leurs porte-drapeaux, ont rendu les honneurs. Le Président du Comité local de l'ANACR, Alfred Pisi, a prononcé un discours et, accompagné du Secrétaire général Maurice Saslawsky, a déposé avec le Maire, des gerbes de fleurs. La Marseillaise et le Chant des Partisans terminèrent la cérémonie.

Mentionnons aussi à **Villefranche-sur-Mer** l'inauguration le 18 juin dans la citadelle d'un espace Jean-Moulin, près de la Mairie et d'un espace dédié à la Résistance. Solange Rodrigues, Présidente départementale des Ami(e)s de la Résistance, très écoutée, fit passer le message pour la Journée Nationale de la Résistance. L'apéritif d'honneur qui suivit, offert par la municipalité fu très convivial.

SOUSCRIPTION NATIONALE



Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une **aide précieuse, irremplaçable** pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au **30 novembre**.

SCANDALE ET ÉMOTION DANS LE GERS

Le 15 juin dernier, les obsèques d'un ancien conseiller municipal d'Avensac, petite commune du Gers, étaient célébrées à l'église du village non dans l'intimité mais devant une foule accompagnant le cercueil recouvert d'un drapeau tricolore et entouré de deux porte-drapeaux.

La veille était paru dans la *Dépêche du Midi* l'avis de décès du défunt, décédé à 84 ans, avis rédigé par lui-même précisant ses proches : « Paul FIEUX, Ancien C.J.F. (Chantiers de la Jeunesse Française) et division Charlemagne ».

Ainsi, c'est un ancien Waffen-SS suppléant français de l'Armée nazie au sein de l'un de ses plus sinistres corps, condamné à mort à la Libération et dont la peine fut commuée en 20 ans d'interdiction de séjour avant d'être définitive levée en 1954, dont le cercueil a été drapé à l'été du drapeau d'un pays qu'il avait trahi. Un homme dont le libellé de son avis de décès indique que, 62 ans après la fin de la guerre, après que le monde ait découvert l'horreur des camps et crimes de masse nazis, il n'avait pas changé en revendiquant ainsi de manière provocatrice son passé d'ancien SS.

Jean-Paul Daurensan, responsable gersois de l'Association des anciens des chantiers de jeunesse, déclare s'être « fait piéger. S'ils avaient connu le passé de cet homme, nos deux porte-drapeaux du Gers et des Hautes-

Pyrénées ne seraient pas restés à la cérémonie. » C'est que, le scandale connu, l'indignation a été générale.

René Goussi, Président départemental de l'ANACR du Gers a, avec dignité, déclaré : « Le vieil homme vient de mourir, emportant avec lui son histoire. Nous n'accablons pas les morts, ils ne peuvent pas se défendre. On aurait même pu, certes ne pas oublier, mais pardonner une erreur de jeunesse dans des périodes troublées. Ce n'est pas le cas. Ce passé d'ancien Waffen-SS, revendiqué avec tant de conviction, rappelle pour les anciens Résistants et leurs Amis bien d'autres souvenirs. Les nazis ne t'ont pas laissé le temps de vieillir Guy Moquet et, aujourd'hui, je pense à toi qui nous a demandé, à nous qui restions, d'être dignes de vous, les vingt-sept fusillés de Châteaubriant... »

Après avoir évoqué la figure de Lucie Aubrac et la participation de l'ANACR aux cérémonies commémoratives de l'été, notamment à Meilhan sur la tombe de martyrs victimes des nazis et de leurs complices, René Goussi a poursuivi : « Si malheureusement « le ventre le ventre de la bête immonde est encore fécond », se souvenir, honorer et transmettre la mémoire de ceux qui, jusqu'au sacrifice suprême, ont lutté pour la liberté, la justice, la fraternité, restent d'une brûlante actualité. » propos auxquels s'est associé le président des Amis de la Résistance, Edgard Castera.

LIVRES • LIVRES • LIVRES • LIVRES

JE N'AI FAIT QUE MON DEVOIR UN JUSTE DANS LES RANGS DE LA POLICE

Par ROGER BELBECH

Il y a eu des policiers antifascistes, humanistes, patriotes qui – à la différence de nombre de leurs collègues, fonctionnaires zélés et soucieux de leurs carrières, n'ayant fait qu'obéir aux ordres –, même quand ceux-ci étaient abjects dans la traque des Résistants et des Juifs – n'attendaient pas la Libération pour agir contre l'occupant et ses mercenaires du gouvernement de Vichy : fermant les yeux quand nécessaire, renseignant la Résistance, prévenant les Juifs de la menace pesant sur eux ; certains paieront de leur vie leur courage.

Si Roger Belbech a côtoyé certains d'entre eux durant la guerre, c'est que lui-même était alors policier ; mais un policier atypique. En effet, il n'était pas un policier devenu Résistant mais un Résistant devenu policier ; sur ordre. Sur ordre des responsables du Front national clandestin qui demandent en avril 1942 à ce postier communiste, fils de militant communiste, de vaincre ses préventions – et celles de son père – pour postuler à un emploi dans la Police, c'est-à-dire de pénétrer au sein de l'appareil répressif aux ordres de Vichy, afin d'y être les yeux et les oreilles de la Résistance.

Affecté comme employé aux écritures dans un commissariat parisien de Police judiciaire puis en banlieue proche, il va pouvoir ainsi, durant plus de deux ans, intercepter des lettres de dénonciation, prévenir des

Résistants et des Juifs de leur arrestation imminente afin qu'ils se mettent si possible en sécurité. Subtilisant des formulaires et des tampons officiels, il confectionne de faux vrais papiers. Arrêté, l'un des bénéficiaires de ces papiers donne son nom : cela vaut à Roger Belbech un interrogatoire musclé par la Brigade spéciale des affaires juives de la P.J....

C'est aussi de l'intérieur de la police que Roger Belbech nous fait vivre la période allant du débarquement du 6 juin à l'insurrection parisienne d'août 1944 : celle – pour beaucoup de policiers – d'une prise de distance prudente avec le régime de Vichy avant l'affichage d'une attitude « gaulliste » d'autant plus bruyante qu'elle visait à faire oublier les lâchetés – ou pire – les compromissions du passé...

« Je n'ai fait que mon devoir » : Roger Belbech n'a pas pris à la Libération le départ de la course dans la Police aux promotions et aux médailles. Une seule distinction, qui lui a été décernée bien après la Guerre, compte à ses yeux : la « Médaille des Justes », qui concrétise la reconnaissance des vies sauvées par les faux papiers dont il était l'auteur...

Roger Belbech est membre du Conseil national de l'ANACR.
Editions Robert Laffont, 154 pages, 17 euros

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)

Par 10, l'unité : 25 € L'unité : 28 € x =
..... : 25 € x =
Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.), 79, rue Saint-Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

DÉRIVE AU FESTIVAL D'AVIGNON !

Au moment même où nous évoquons en notre dernier numéro le centenaire de la naissance de René Char, l'un des plus grands poètes du siècle dernier, qui fut aussi le capitaine Alexandre, sa mémoire était littéralement insultée au festival dont il fut en fait l'un des pères, puisque c'est lui qui amena à Jean Vilar en 1947 et le convainquit de faire bénéficier l'illustre Cour du Palais des Papes de réalisations telles que les connaissait le Palais de Chaillot, à Paris, avec entre autres Gérard Philipe, le jeune acteur alors en train d'accéder à la célébrité.

Brigitte Salino envoyée spéciale du « Monde » fut vivement choquée par le fait que cette année le Festival présentait une pièce de Louis-Ferdinand Céline, raciste et collaborateur jusqu'à la moelle, pièce toute consacrée à ses actions d'inspiration nazie et à sa fuite de 44 en Allemagne. Le comble fut que l'on présentait ensuite une pièce... de René Char, ou plutôt, la mise en scène du recueil d'inspiration 100% résistante que présentait notre dernier numéro : « Les feuillets d'Hypnos ». René Char avait lui-même dit que ces lignes « furent écrites dans la tension, la colère, la peur, l'émulation, le dégoût, la ruse, le recueillement furtif, l'illusion de l'avenir, l'amitié, l'amour ». Un nommé Fisbach les présentait comme une pièce de théâtre d'avant-garde, l'une des « trouvailles » étant que les micros sont « réglés de façon telle que le son parvient en deux temps », ce qui fait que l'on ne comprend pas. Et se développe sur la scène ce que notre collègue appelle « une bêtise sans nom », un jeu indigne de culbutes, de douches, d'épluchage de légumes et – nous citons – de « mains aux fesses ». Son appréciation : « C'est consternant ». Et cela se termine par de longues fumées s'échappant de chambres embuées S (comme les chambres à gaz...) une actrice vient... de s'y peindre les ongles des pieds ! Alors notre collègue de s'écrier « Ça, vraiment non ! même si René Char y surviva ». Et de juger que du côté de Céline le metteur en scène tombe dans l'indignité, « de l'autre, dans la honte ».

Mais, à sa grande surprise, les spectateurs assistent jusqu'au bout aux spectacles, sans jamais se manifester...

Est-il nécessaire de dire combien il nous fut pénible de constater, dans les quelques feuillets qui paraissent mensuellement sous le glorieux titre « Les Lettres Françaises », cette appréciation invraisemblable : « Il y eut bien quelques tentatives pour crier au scandale à cause des *Feuillets d'Hypnos*, de René Char, présentés par Fisbach, mais ce fut lettre morte ! Le cri de protestation plutôt exagéré (!) a fait un flop, (!) tout comme les protestations après la représentation de *Nord*, de Céline ». Ô souvenir d'Aragon, Debü-Bridel, Jacques Decour, Morgan, Pierre Daix...

La réaction de l'A.N.A.C.R.

Dès que fut connue l'article de Brigitte Salino, Jacques Fournier-Bocquet écrivit à notre collègue :

« Je ne saurais, ès-qualités, vous laisser ignorer la réaction des nôtres qui ont lu votre article relatif au Festival d'Avignon dans « Le Monde » du 18 juillet. Tous se joignent aux respectueuses félicitations que j'ai le devoir de vous adresser...

Faire se côtoyer à l'affiche le nazi Céline et René Char était une profanation. Que le spectacle « ridiculise la Résistance, qu'il la rabaisse à un jeu de rôles dans un loft », est une infamie. Si son concepteur pense que la Résistance fut telle, qu'il vienne prendre connaissance des services de n'importe

lequel des nôtres ; S'il n'en sort pas repentant, c'est qu'il aura trop assimilé le nazisme et le pétainisme pour s'en guérir...

Donc, le Festival d'Avignon déraile. Mais, plus grave : « les spectateurs – écrivez-vous – assistent jusqu'au bout au spectacle sans jamais se manifester ». Vous avez raison de vous poser la question toute simple : « On se demande dans quelle société on vit, quand la mémoire est à ce point bafouée et l'inacceptable accepté ». NOUS PRATIQUONS VOTRE FORMULE : « IL EST DES QUERELLES ESSENTIELLES ». Notre Association (fin 2006, environ 11.000 survivants de la Résistance et une bonne dizaine de milliers de plus jeunes Amis) est toujours sur la brèche. Il est rare que votre journal mentionne nos initiatives et actions. Mais c'est pour nous une grande satisfaction que dans une rubrique dramatique vous ayez si bien dit l'indispensable... »

Au passage, la lettre de notre camarade assure que s'il avait osé commettre cette infamie du vivant de René Char (le capitaine Alexandre, membre de notre association), le metteur en scène « aurait goûté à la colère de ce colosse qui naguère avait évité à Paris de compter dans ses murs une déshonorante boîte de nuit que ses promoteurs voulaient appeler « Maldoror ».

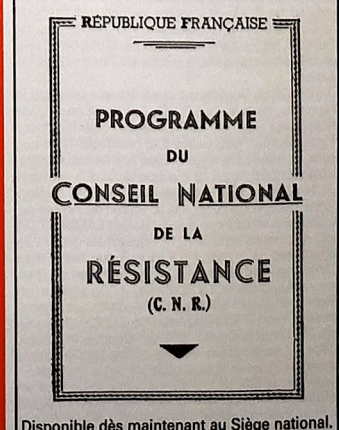
En 1930, devait être inaugurée à Paris une boîte de nuit (et d'autres choses) d'un grand luxe qui devait s'appeler « Maldoror ». C'était une usurpation du titre de l'œuvre d'un poète mort en 1870. La trépanation, dont les surréalistes venaient de découvrir l'œuvre capitale : « Les chants de Maldoror ». Jugeant infâme l'utilisation de ce titre à leurs yeux sacré, René Char et plusieurs de ses amis poètes arrivèrent juste avant les premiers invités. De sa canne puissante, au bout ferré, devant les garçons en frac, médusés, et apeurés, il balaya tout ce qui était sur les tables : fleurs, coupes, bouteilles de champagne... Les préposés à la réception des invités ne faisaient pas la taille requise pour mettre fin à l'opération de nettoyage. René Char et les siens sortirent tranquillement. Et jamais la boîte en question n'osa porter atteinte au nom de « Maldoror ».

CORSE : Le « JEAN-NICOLI »

Le vœu adopté à l'unanimité par la Collectivité territoriale de Corse est devenu une réalité : parti du port d'Anvers le 3 mars dernier pour le Havre, avant de rejoindre la Méditerranée, le dernier grand navire mis à la disposition de la Société Nationale Corse Méditerranée porte désormais le nom de « Jean-Nicoli », honorant ainsi un des héros de la Résistance corse, assassiné le 30 août 1943 par les fascistes italiens et qui fut l'un des animateurs de cette Résistance corse, unifiée dans le Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France et dont l'insurrection libératrice sera épaulée par les soldats du 1^{er} Corps d'armée du général Henri Martin, auxquels se joindront des éléments antifascistes de l'armée italienne.

Le nom de Jean Nicoli est ainsi associé à ceux de deux autres prestigieux résistants corses, Danielle Casanova et de Fred Scamaroni, dont les noms ont été donnés à deux autres grands navires assurant ou ayant assuré la liaison entre la Corse et la France continentale, ce qui est un symbole fort.

LE PROGRAMME DU CNR RÉÉDITÉ



Disponible dès maintenant au Siège national.

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE
REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.84.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France.....12 €
Etranger.....13 €
Abonnement de soutien.....25 €
Le numéro.....2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incoor Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60